

COTE BASQUE - SUD DES LANDES**MOT DU PRÉSIDENT**

Chers adhérents, chers amis,

L'année 2018 vient de s'achever. Les deux premiers mois ont vu l'ouverture de notre MAPHA Marguerite, avec le 5 mai dernier l'inauguration de cette nouvelle structure en présence d'une centaine d'invités dont M. le Maire de Bidart et Mme le Maire d'Arbonne, ainsi que des représentants du Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques toujours présents à nos côtés. Cette inauguration fut une belle réussite grâce à tous ceux et celles qui ont oeuvré pour que cette matinée soit parfaite.

L'année 2018 c'est surtout l'année du CPOM : ce contrat sur 5 ans doit en principe nous permettre de prévoir le bon fonctionnement de notre Association et de ses établissements sur cette période. Un travail de préparation très complexe et délicat qui a nécessité la présence à nos côtés d'un conseiller de l'URIOPS : M. Mauduit, qui nous a guidés, pour l'élaboration de ce CPOM. Je remercie tous ceux et celles qui ont travaillé à sa préparation, et en particulier Marie Alquie qui en a assuré la coordination.

Tout ceci ne nous a pas empêché de penser à l'avenir. Des projets sont à l'étude, nous vous en tiendrons informés au fur et à mesure de leur avancée.

Permettez moi maintenant de remercier les directeurs de pôles et leurs équipes pour le suivi et le bien être de nos enfants. Je tiens aussi à remercier Marie et Sandra pour leur compétence et leur disponibilité. Je veux enfin remercier notre ami Jean-Paul Dartiguelongue, notre ancien secrétaire général, pour la rigueur de la tâche accomplie jusqu'en juillet dernier.

Avec mes amis du Conseil d'Administration de l'APAJH, je vous souhaite une très bonne année 2019 !

Un dernier mot pour vous dire que sans votre soutien et votre ADHESION, plus que jamais nécessaires, notre Association ne survivrait pas.

Pierre GIANNINI
Président de l'APAJH



La MAPHA MARGUERITE

La MAPHA MARGUERITE a ouvert le 22 janvier 2018, cela concerne huit personnes toutes retraitées du Foyer « Gure-Nahia ». Il y a 6 hommes et 2 femmes. L'équipe encadrante : une maitresse de maison et trois personnels éducatifs.

Ces personnes se connaissent depuis longtemps parfois depuis l'enfance. Les relations sont respectueuses et conviviales.



Une nouvelle structure, le passage à la retraite qui entraîne un changement de statut, la perte d'un certain nombre de repères peuvent pour tout un chacun être un moment difficile.

En cela, nous avons été aidés par nos collègues de Gure-Nahia et la transmission d'informations données à ce moment-là ainsi qu'une disponibilité toujours d'actualité.

Les personnes ont commencé par investir leur espace privé. Des personnes continuent à dire studio. Aménagement de l'espace pour pouvoir y passer du temps ou recevoir. Petit frigo, bouilloire ou cafetière, éléments importants représentant liberté et autonomie.



Ensuite « rassurés » les lieux de vie collective sont investis : proposition d'installation de tableau réalisé par une des dames, canevas réalisé par un monsieur.

Vérification aussi de pouvoir garder contact avec les anciens collègues, en organisant des rencontres et en prenant l'initiative de visite, recevoir ou être reçu. Remarque au final les visites se passent dans la salle de vie ou sur la terrasse et rarement dans les chambres.

Au printemps, l'investissement dépasse les locaux et un jardin se met en place. Nous nous appuyons sur les compétences de certains et la bonne volonté de tous.

Un monsieur nous a prévenu « je ne m'occupe pas des légumes ! ». Ce même Monsieur s'occupe de fleurir la MAPHA à l'extérieur comme à l'intérieur. Il a des visions pour le futur « là une azalée plus loin un hortensia... »

Un figuier en fin d'été nous a permis de faire de la confiture pour le petit déjeuner.

Chaque personne de manière informelle et sympathique s'est octroyée une responsabilité : cueillette de légumes, laver les tomates, piments ou salades du jardin, la fabrication d'un bac à compost.

Il en va de même pour les tâches quotidiennes. Les personnes ont demandé à manger autour d'une même grande table « pour parler à tous ». Nous prenons nos repas dehors dès que le temps le permet.

Nous avons un véhicule et effectuons au moins deux sorties par jour, courses personnelles ou pour la MAPHA, visite de parc ou exposition.

Lorsque je demande aux personnes ce qu'elles pensent de la MAPHA les réponses sont le constat d'un lieu chaleureux ouvert et plutôt joyeux, ils disent : c'est beau. Ils insistent beaucoup sur l'avantage d'être huit « au calme » je cite.

Sur des points d'améliorations, ils demandent de davantage sortir à huit, pour faire ce que nous avons proposé mais pas assez souvent semble-t-il. Bowling, mini-golf, la Rhune, aller au restaurant, pique-nique, la journée de sport adapté du mois d'avril a laissé de bons souvenirs à refaire.

Les projets ne manquent pas.



AMAZONIE LANDAISE ET GRANDS LEZARDS

Le vendredi 21 septembre, c'était la sortie annuelle de tous les ouvriers, du personnel et de la direction de l'ESAT « Le Colombier » et comme chaque année, les ouvriers ont choisi la destination, à savoir :

- Descente du Courant d'Huchet à Léon
- Visite du Parc des Dinosaures à Azur
- Repas au restaurant

Dès 9h, 2 bus ont quitté l'ESAT, direction Lac de Léon pour un groupe et Forêt d'Azur pour un autre.

En effet, en raison du nombre important de participants, nous avons scindé le grand groupe en deux et alterné les activités.



- Les bateliers nous attendaient et avec beaucoup de professionnalisme et d'attention, la promenade en « galupe », barque traditionnelle à fond plat, a débuté sur le Courant d'Huchet. Ce bras d'eau (site classé réserve naturelle) d'une longueur de 10 km s'écoule sur 600 hectares et relie le Lac de Léon à l'océan Atlantique. Cette promenade calme et apaisante pour chacun, a permis de découvrir une succession de paysages, entre marécages, tourbières et dunes, où nichent de nombreuses espèces animales insoupçonnées :



Oiseaux, loutres, visons, cistudes, et quantité de poissons. Grâce à leurs connaissances, les bateliers ont répondu aux nombreuses questions des travailleurs de Biaudos et nous ont fait découvrir « l'Amazonie landaise » particulièrement riche en flore avec notamment ses célèbres cyprès chauves.

- Non, non, les dinosaures n'ont pas vraiment disparu il y a 66 millions d'années !

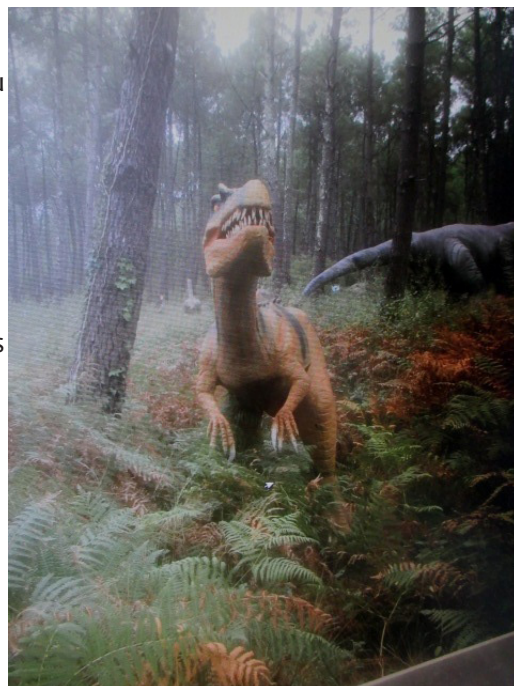
Nous les avons rencontrés dans la forêt Landaise d'Azur au milieu des pins et des fougères!

Nous avons voyagé au pays des dinosaures et sommes tombés nez à nez avec ces célèbres mastodontes, et chacun a pu découvrir ces grands lézards, carnivores ou herbivores, tels que le Stégosaure, le Dilophosaure (rencontré dans le film Jurassic Park), le Spinosaire ou le Tyrannosaure, grandeur nature et « presque réels ».

Les ouvriers ont participé à un quiz pour en connaître un peu plus sur les dinosaures et assisté à un spectacle divertissant.

Beaucoup de plaisir et quelques frissons !

- La promenade au fil de l'eau et la rencontre avec les « monstres » d'un autre âge ont creusé les appétits et nous nous sommes donc tous retrouvés au restaurant, au bord du lac de Léon où chacun a dégusté un excellent repas, terminé par une gigantesque et succulente omelette norvégienne.



Ce fut une excellente journée où tous les participants se sont régalez des activités et ont éprouvé un réel plaisir de partager tout cela ensemble.

A réitérer vers d'autres destinations bien sûr, l'année prochaine.

A noter dans vos Agendas

L'Assemblée Générale annuelle aura lieu le **dimanche 30 juin 2019**.

Chaque année c'est l'occasion de faire un point sur nos établissements mais aussi d'échanger sur nos projets, et d'entendre les idées de chaque membre.

L'Assemblée Générale sera suivie d'un apéritif convivial
au réfectoire du Foyer PEMARTIN.

Prenez note de la date !

Nous espérons vous y retrouver nombreux cette année !!

ADHESIONS 2019

L'adhésion annuelle est de 40€, et 66% de ce montant est déductible des impôts

Adhérer à l'APAJH CB-SL c'est nous aider dans notre mission de tous les jours : accompagner, et améliorer la vie de nos résidents et ouvriers.

Plus que jamais nous avons besoin de vous pour mener à bien notre politique associative.

Afin de faciliter les adhésions, **adhérer en ligne** est désormais possible !!!

The screenshot displays the APAJH website interface. At the top, the logo 'APAJH Côte Basque - Sud des Landes' is on the left, and the phone number 'TÉL : 05 59 41 95 66' is on the right. A navigation bar includes links: ACCUEIL, L'APAJH, LE PÔLE TRAVAIL, LE PÔLE DÉPENDANCE, ACTUALITÉS, and CONTACT. A vertical menu on the left lists: PRÉSENTATION, HISTORIQUE, CONSEIL D'ADMINISTRATION, BUREAU, ADHÉREZ À L'ASSOCIATION (highlighted), FAITES UN DON À L'ASSOCIATION, and BULLETINS TRIMESTRIELS. The main content area is divided into two sections: 'ADHÉREZ EN LIGNE' and 'ADHÉREZ PAR CHÈQUE'. The 'ADHÉREZ EN LIGNE' section shows a form for 'Adhésion annuelle' with a value of '40,00 €' and a dropdown menu set to '0'. Below this, it states 'Montant à payer pour la durée de l'adhésion : 0,00 €' and a button 'Étape suivante >'. The 'ADHÉREZ PAR CHÈQUE' section has a link 'Faire un don à l'association' and text explaining that contributions help fund projects for residents and workers, and that 66% of the donation is tax-deductible.

Rendez vous sur : www.apajh64-40.com





COMITE INTERMINESTERIEL DU HANDICAP

Le 25 octobre dernier, le Premier ministre a annoncé des mesures qui devraient permettre l'accès à plus de droits pour les personnes en situation de handicap. Nous saluons ces annonces positives mais attendons des mises en oeuvre concrètes.

Voici les 10 principales mesures du Comité Interministériel du handicap 2018

1. Attribution à vie des principaux droits aux personnes dont le handicap n'est pas susceptible d'évoluer favorablement.
2. Droit de vote inaliénable des personnes majeures sous tutelle.
3. Droit de se marier, se pacser ou divorcer, sans recourir à l'autorisation judiciaire pour les personnes majeures sous tutelle.
4. Garde d'enfants facilitées avec un bonus inclusion handicap dans les crèches et la majoration du complément mode de garde pour les assistantes maternelles.
5. Attribution de l'allocation d'éducation de l'enfant en situation de handicap jusqu'aux 20 ans de l'enfant ou pour la durée des cycles scolaires.
6. Couverture de santé améliorée par la refonte des dispositifs d'aide à la complémentaire santé.
7. Accès aux soins facilité par la révision de la liste des produits et prestations remboursables et la clarification des modalités de prise en charge des soins en ville et en établissements sociaux.
8. Gratuité ou accès aux tarifs sociaux dans les transports publics pour les accompagnants des personnes handicapées.
9. Obligation d'installation d'un ascenseur dans les immeubles collectifs neufs de plus de 3 étages.
10. Soutien renforcé aux nouvelles technologies au service de l'autonomie et de la communication des personnes.

L'ATELIER «ENTRETIEN DES LOCAUX» S'EXPORTE

Depuis des années, l'équipe « entretien des locaux » de l'ESAT travaille assidument pour entretenir nos bâtiments quotidiennement. La Villa Maganaud, les studios de la ferme Pémartin, la résidence Gure Nahia sont les bâtiments habituellement entretenus et nettoyés par notre équipe.

Depuis six mois, l'entreprise Jean Vier de Saint Pée sur Nivelle a choisi d'établir un partenariat avec notre établissement.

C'est avec enthousiasme que nous avons répondu à l'offre. C'est la première fois dans l'histoire de Gure Nahia que l'équipe se déplace vers l'entreprise pour offrir cette prestation. L'entreprise est enchantée du service rendu et de la qualité de la prestation, et bien sûr nos usagers sont ravis d'externaliser leurs compétences avec leur monitrice d'atelier.

L'insertion de l'équipe dans le tissu économique est réussie, partenariat gagnant/gagnant.



Pascal Esoain

VIDEO SURVEILLANCE



Suite à de nombreuses intrusions avec effraction dans notre Domaine, l'Association a décidé de mettre en place un système de vidéosurveillance à plusieurs endroits stratégiques du domaine Pemartin. Ce système est en place depuis le 8 février 2019.

Les caméras ne sont pas destinées à filmer les salariés sur leur lieu de travail ni à restreindre leurs droits à leur vie privée mais à sécuriser le domaine, notamment le soir et le week-end.

Pour toute question sur le traitement des données de ce dispositif, vous pouvez prendre contact avec le Siège de l'Association.